

Usule, s'en allant.—Où, madame.
 Louis, la rappelant.—Non, non, ne lui dis rien, qu'il ne soupçonne rien... va, va donc, ne me laisse pas le temps de perdre courage. Cet escalier dérobé, qui monte chez toi, descend jusque dans le parc... et par là...
 Usule.—Où, madame.
 Elle sort par la porte de droite; Léon est entré par la porte du fond.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, MERCREDI, 21 DÉCEMBRE, 1919.

Fantaisies,
 REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS.
 (Qui bien aime bien châtie.)

Un accident arrivé à la planche intérieure du journal nous force à publier une demi feuille en retranchant toutefois une grande partie des annonces.

Sûrement on n'accusera plus d'apathie les citoyens de Québec. Les assemblées se succèdent rapidement et pour toutes sortes d'objets louables. Les sections de la société St. Jean-Baptiste se sont réunies tour-à-tour et presque toujours au complet; les associations charitables s'organisent de tous côtés des réunions électrisantes ont eu lieu depuis un mois presque tous les soirs et enfin une grande assemblée de sympathie pour Sir Chs. Bagot est convoquée pour Vendredi, comme on peut voir par une annonce dans nos colonnes. Voilà qui est bien et qui doit faire honte à messieurs les Montréalais qui autrefois étaient les actifs éclaircisseurs de la phalange libérale. A propos on nous prie de leur dire que si le *Herald* se publiait à Québec, son rédacteur ne se mouillerait pas dans les ruis. On y aime la liberté mais non pas le vagabondage de la presse.

Nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la constance avec laquelle le *Canadien* profite de toutes les occasions de débattre les journaux français sur la sympathie qu'ils prêtent aux canadiens, pour la France, ou pour les institutions républicaines. Il est cependant des illusions qu'il n'est pas toujours politique de dissiper. Nous croyons pour notre part que les canadiens seront suffisamment fidèles à un bon gouvernement, parceque leur intérêt les y contraindrait à défaut de leurs sympathies; mais nous ne croyons pas qu'il soit bon ou juste de leur prêter pour la domination de la grande Bretagne cet amour, cette dévotion que le *Canadien* actuel fait aller jusqu'au fétichisme. Il nous fait loyaux jusqu'à l'avarissement; le propriétaire de ce journal devrait bien remettre sous la presse quelques uns de ses anciens numéros.

ASSEMBLÉE DU QUARTIER ST. PIERRE.
 Les électeurs de ce quartier s'étant réunis samedi soir, le dix-sept du courant, à l'hôtel de Lill, afin de faire le choix d'un Conseiller en remplacement de M. Buteau, Ed. Glackemeyer fut appelé à présider à l'assemblée, et J. P. Rhéaume prit d'agir comme secrétaire. Après quelques explications de l'assemblée, il fut résolu à l'unanimité, sur motion de M. J. Dte. Hardy, seconde par M. Ths. Hobbs :
 Que M. Barthélémi Lachance est la personne que choisit cette assemblée pour remplacer M. Buteau qui a résigné.

On nomma ensuite un comité de surveillance composé des Messieurs J. Vanderheyden, J. Hte. Hardy, Ths. Hobbs, J. O. Vallières, O. Fiset, P. X. Frenette, et S. Gingras.
 Le Président ayant quitté le fauteuil et M. Hobbs, ayant remplacé, il fut résolu sur motion de Aug. Gauthier, Junr. seconde par P. X. Frenette.
 Que les remerciements de cette assemblée soient votés à M. Glackemeyer pour la conduite obligeante et impartiale, avec laquelle il a bien voulu présider cette assemblée.
 J. P. RHEAUME, Secrétaire.

Nos compatriotes commencent à sentir la nécessité de manifestations publiques en faveur de l'administration de Sir Charles Bagot, le gouverneur honnête homme, Les assemblées se

succèdent les unes les autres; le ralliement autour du noble homme d'état qui nous gouverne et de ses nouveaux conseillers est unanime; espérons donc que les vœux du peuple ne seront pas déçus, et que les réformes marcheront de pair avec la confiance que l'on place dans le gouvernement.

Le conseil municipal de Berthier a passé des résolutions approuvant les changements faits dans le conseil exécutif. Celui de St. Hyacinthe a voté une adresse à Sir Charles Bagot, exprimant les mêmes sentiments. Les habitants de la paroisse de St. Nicolas ont aussi voté une adresse dans le même sens.

Dans plusieurs paroisses ont fait chanter des grand-messes pour le rétablissement de la santé du gouverneur, A St. Louis de Kamarska on en a fait célébrer une pendant laquelle on a fait une collecte pour les pauvres de la paroisse; c'est une belle action, digne du caractère canadien-français, que d'aller s'agenouiller au pied des autels, là, pour l'avénir de son patrie, pour la conservation des jours d'un homme chéri et secourir nos frères en détresse; les prières du pauvre, si puissantes auprès de celui qui nâquit dans une crèche et qui le rédempteur des rois et des peuples, feront descendre du ciel, l'abondance sur le pays; la force, l'unanimité, la tranquillité dans sa politique; et le bonheur et la prospérité sur ses habitants.
 (P. Artisan.)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE.

Tous les citoyens de la cité de Québec qui approuvent l'admission de son Excellence le très-honorable Sir Charles Bagot, sont invités à se réunir en Assemblée publique, au Palais de Justice,

Vendredi 23, Décembre.
 A deux heures P. M.

pour y voter sur les moyens les plus convenables de manifestation de son Excellence, et en même temps exprimer la douleur profonde que lui ressentent de l'admission de sa santé et les vœux qu'il font pour la voir se rétablir.

- Ed. Caron.
- Chs. M. Desj. Benj. Corriveau.
- Chs. Turgeon. Geo. Larouche.
- Ferd. Gingras. Frs. Desj.
- L. Tétu. Ed. G. Deblois.
- Louis Lemieux. J. G. Nault.
- L. Massue. Jean Langevin.
- Simon Roy. G. O. Delorme.
- Wm. Burke. P. Baillargeon.
- Jos. C. Crémazie. Ant. A. Parent.
- Vict. Hamel. Chs. Trudel.
- P. Boisseau. J. Bitoëau.
- L. Bitoëau. M. Lamontagne.
- P. A. Deblois. N. Thibaudéou.
- L. Malouin. Chs. Cing-Mars.
- Hueter Weipert. P. Malouin.
- Hueter P. Gagnon. C. Clement.
- A. B. Sirois. E. Barquet.
- M. Deschêne. J. Crémazie, Senior.
- H. Baillargé. A. Deschêne.
- Ed. Glackemeyer. Jos. Légaré filz.
- Chs. McBride. J. B. Hardy.
- A. Hardy. Frs. Parent.
- P. Pelletier. J. Chouinard.
- J. Marchildon. J. Hardy.
- V. Tétu. G. Carrier.
- P. Gingras. Y. Pelletier.
- F. X. Frenette. F. Dionne.
- Jean Poirs. J. Tessier.
- A. Gaudry. Jos. Carrier.
- John Teed. Fred. Chrétien.
- E. Dugal. François Dugal.
- O. Slevin.
- Z. Hamel.
- Chs. Fortier.
- F. R. Angers. F. X. Langlois.
- N. C. Faucher. Wm. Rutliven.
- P. Pelletiere. J. Chabot.
- Chs. Dufrené. N. Amiel.
- Chs. Fortier. P. Dorion.
- S. Tanaswell. C. J. Dufrené.
- J. Crémazie. Delongre.
- M. Belleau. F. Fortier.
- P. A. Gagnon. J. Légaré.
- F. X. Perreault. L. Fiset.
- J. B. Légaré. Chs. Desjouis.
- J. F. Deblois. Ed. Gingras.
- L. G. Baillargé. Chs. Panet.
- Jos. Pelletiere. P. Chauveau.

- M. Brochu.
- A. B. Delongre.
- Th. Et. Roy.
- Michel Julien.
- T. Boivert.
- C. F. Hamel.
- R. E. Faucher.
- J. B. T. dit Bigouette.
- Ambr. Trudel.
- Flav. Roy.
- F. X. Gingras.
- P. Dugal.
- P. Huot.
- P. Laberge.
- Frs Paré.
- N. Aubin.
- Dr P G Tourangeau.
- A. Soudard.
- Frs. Renaud.
- Frs. Benoit.
- Dr. L. Rousseau.
- Jos. Fautrier.
- La. Gauthier.
- W H Rowen.
- Ed Thivierge.
- Jos Tourangeau Jr.
- P. Gervasio.
- R. Pelchat.
- Jos Tourangeau.
- Charles A. Besse.
- F. E. Garant.
- G. Roberge.
- M. Ivain Michaud.
- Jos. Roberge.
- A. Durant.
- Bernard Richard.
- Jos. Martel.
- J. Brunet.
- P. Saucier.
- J. P. Plamondon.
- Ph. Marcoux.
- G. Garneau.
- Hub Paré.
- Drolet.
- J. Hurton.
- J. P. Rhéaume.
- Ed. Gingras.
- Chs. Yésina.
- Dr. L. Labrecque.
- Pierre Yésina.
- Chs. Andry.
- Chs. Dion.
- J. Bte Lapointe.
- Ed. Mahoux.
- Frs. Vallois.
- La. Prévost.
- Jos Laurin.
- Dr P M Barry.

BONBONS ET CANCANS
De Noël, du Jour de l'An,
et des Rois.

JOSEPH GRACE,
CONFISSEUR, EN GROS ET EN DÉTAIL.
 Rue du Palais No. 19. La poste voisine de la Nouvelle Légis. Congrégationnelle.
 INFORME respectueusement ses amis et le public qu'il aura continuellement en stock un assortiment de PATISSEMERIES et de BONBONS convenables pour la saison.

AUSSI
 GELÉES, GLACES, SIROPS DE CITRONS ET DE VIVANORE, cuqués complètement et à des prix modérés.

LES BOUTRES A VENDRE.
 Québec 21 Décembre 1919.

Almanach des Adresses.

On annonce dans la liste qui suit moyennant 5c. par l'année. On n'a pas droit à plus de trois lignes pour ce prix.

W RIDDLE, Graveur, Rue Ste. Anne, No. 55 Haute-Ville, vis-à-vis des Casernes des Jésuites.
 Cat. des secours pour les Cours de district, les Conseils municipaux et autres; cartes de visites et d'affaires, titres de comptes, etc. etc. etc.

J O. VALLIERE, Manufacturier de chaise, 15, Rue de la Vérité, Coust. No. 222, Rue St. Vallier près du Parc.

J P. RHEAUME, Avocat et Procureur; No. 228, Rue St. Vallier, près de Mr. Charleau.

P GINGRAS, Junr. Marchand, Rue Lamontagne No. 11, et situ. Champlain No. 313, Basse Ville.

G F. TREMDEY, Avocat, Rue des Prêtres, No. 51, St. Roch.